

# Handicap ? À qui m'adresser ?

## SERVICE ACCUEIL HANDICAP

Le SAH vous accompagne dès votre entrée dans le dispositif handicap afin de définir vos besoins et rechercher les aménagements possibles dans votre formation.

Pour intégrer le dispositif et obtenir un Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap (PAEH) faites une demande annuelle d'aménagements sur le [Site Internet du Service Accueil Handicap](#)

### CONTACT :

MUSE - Maison Universitaire des Services à l'Étudiant  
80 allée Ampère - Campus de Saint-Martin-d'Hères  
Téléphone : **04 76 74 85 75**

E-mail : [accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr)



## CENTRE DE SANTÉ

Afin que votre demande d'aménagements soit étudiée, vous devez être reconnu en situation de handicap par un médecin du centre de santé à Grenoble ou à Valence.

- **Grenoble** : [Prise de rendez-vous en ligne](#) ou par téléphone au : 04 76 18 79 79 de 13 h à 16 h 30 (hors mercredi)
- **Valence** : Prise de rendez-vous par téléphone au 04 75 56 62 11 ou par mail : [centresantejeunes@mairie-valence.fr](mailto:centresantejeunes@mairie-valence.fr)

## SCOLARITÉ

Enfin, transmettez votre PAEH à votre scolarité. Le directeur de composante décide de la mise en place des aménagements et vous transmet une notification. La composante met en œuvre les aménagements au mieux de ses possibilités.

Vos interlocuteurs sont :

.....  
.....

# Vous êtes bénéficiaire d'un PAEH Vous avez une question ?

## MISE EN OEUVRE DE VOS AMÉNAGEMENTS, VOS COURS ?

### SCOLARITÉ

- Règlement des études et des examens ?
- Contenu de cours ?
- Cours échelonné ?

Le référent handicap est votre interlocuteur privilégié au sein de votre composante. Occupant un poste d'enseignant ou administratif, le référent handicap est en interaction avec vous et les équipes pédagogiques.

**Adressez-vous à votre référent handicap :**

.....

## VOS BESOINS ÉVOLUENT ?

### CENTRE DE SANTÉ & SAH

Si votre situation de santé évoluent :  
voir un médecin du CSE ou CSJV

Si vos besoins évoluent ou que vous souhaitez échanger au sujet de vos aménagements, n'hésitez pas nous contacter pour demander un **rendez-vous avec votre chargé d'accompagnement.\***

## VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

### SAH

- Recherche de stages et d'emplois ?
- Préparation aux recrutements, CV, lettre de motivation, entretien ?
- Informations sur le statut de travailleur handicapé ?

**Adressez-vous au chargé d'insertion professionnelle** au Service Accueil Handicap. En lien avec les chargés d'accompagnements, il vous conseille et vous accompagne pour votre entrée dans la vie professionnelle.\*

## L'ACCESSIBILITÉ D'UN LIEU OU D'UN DOCUMENT ?

### SAH

- Accès bâtiment ?
- Accessibilité d'un ouvrage ?
- Aménagement des salles de cours ?
- Repérage sur le campus ?

**Adressez-vous à la chargée d'accessibilité** au service accueil handicap. En lien avec les chargés d'accompagnements pour vous conseiller et vous accompagner afin que votre environnement universitaire soit le plus adapté possible.\*

## BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ?

### SAH

- Vos droits sociaux ?
- Logement ?
- Transport ?

**Adressez-vous aux assistantes sociales du Crous** au Service Accueil Handicap.\*